



06/2017

Lehrplan

DFG / LFA

Französisch

Partnersprache

Zweige: S/L/ES

Klassenstufen
10, 11 und 12

Lehrplan validiert durch das Ministère de l'Éducation nationale, das Ministerium für Kultus, Jugend und Sport Baden-Württemberg und das Ministerium für Bildung und Kultur Saarland

Idées directrices

1.1 Enjeux du Français Langue du Partenaire

Les Lycées Franco-Allemands sont des établissements binationaux qui ont pour but de transmettre à leurs élèves une connaissance approfondie de la culture et de la langue de leur voisin respectif. Suivre ensemble au quotidien les cours du premier cycle apprend également aux élèves à s'adapter à d'autres élèves qui non seulement ne parlent pas la même langue mais apportent à la communauté scolaire des attentes, valeurs et intérêts différents. Ainsi peuvent-ils très tôt faire l'expérience de l'interculturalité et développer des compétences qui seront dans le contexte de la mondialisation d'une importance majeure pour leur vie professionnelle. Compte tenu de la spécificité linguistique et culturelle des élèves des Lycées Franco-Allemands, les Langues du Partenaire y sont enseignées aussi bien en tant que seconde langue (FLS ou DaZ) qu'en tant que langue étrangère (FLE ou DaF).

En assurant une formation approfondie au niveau linguistique, littéraire, culturel et médiatique, le Français Langue du Partenaire (FLP) occupe une place primordiale dans l'enseignement des Lycées Franco-Allemands. Il contribue notamment à la sensibilisation des élèves pour les liens historiques étroits entre la France et l'Allemagne et contribue à leur formation personnelle et citoyenne basée sur la compréhension et la tolérance.

1.2. Acquisition des compétences

L'enseignement du Français Langue du Partenaire est un processus d'apprentissage continu entre la classe de Seconde et le Cycle Terminal (classes de Première et de Terminale) et s'appuie sur les acquis des classes précédentes tout en se développant au fil des trois dernières années du lycée. Le niveau requis envisagé pour la fin de la Seconde devrait, à terme, permettre aux élèves d'obtenir une équivalence avec le DAL, dans la mesure où ils ont obtenu le passage en Première et qu'ils conservent un niveau supérieur à la moyenne en Première FLP. L'objectif envisagé à la fin du Cycle Terminal est le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

L'enseignement FLP vise enfin à faire acquérir aux élèves des compétences communicationnelles et (inter)culturelles optimales afin de poursuivre des études et / ou d'exercer une profession dans l'espace francophone comme dans l'espace germanophone ainsi qu'au niveau international. En vue de cet objectif, le programme FLP distingue à côté des compétences individuelles – regroupées dans la catégorie des compétences communicationnelles et la catégorie des compétences linguistiques – des compétences transversales qui mettent l'accent sur la méthodologie, les stratégies et particulièrement les compétences (inter)culturelles.

1.3 Aspects didactiques

Les programmes des Lycées Franco-Allemands au sein desquels l'enseignement FLP joue un rôle majeur grâce à sa spécificité didactique intégrante, représentent une combinaison des exigences pédagogiques des ministères responsables de l'éducation de la Sarre et du Bade-Wurtemberg et des Instructions officielles du Ministère de l'Éducation Nationale, en conformité avec les principes et lignes directrices du CECRL publié par le Conseil de l'Europe.

Au carrefour de deux, voire trois systèmes scolaires autonomes, les Lycées Franco-Allemands n'ont cependant pas pour mission de représenter l'accumulation sommative de tous ces systèmes, mais d'en produire une synthèse. Dans le concept général des Lycées Franco-Allemands, l'accès aux différents niveaux de compétences, tels qu'ils sont définis dans le CECRL, s'appuie sur l'interdisciplinarité et la synergie. La connaissance de la littérature française dans une perspective interculturelle est le fil conducteur qui caractérise le programme FLP. La mise en valeur de la compétence (inter)culturelle se traduit surtout par l'acquisition renforcée des connaissances et des comparaisons avec le pays partenaire qui permettent aux élèves de développer des regards croisés approfondis dans le domaine littéraire et culturel. En ce qui concerne la méthodologie et les stratégies, celles-ci devront être acquises dans un contexte de contenus spécifiques et lors d'une utilisation judicieuse des différents médias.

L'instauration de l'enseignement intégré au second cycle rend cependant la maîtrise de la langue du partenaire indispensable au succès dans les autres matières et exige, par conséquent, une attention particulière quant à son enseignement. Outre l'approfondissement des apprentissages menés en classe de Seconde, l'enseignement au cours du Cycle Terminal est essentiellement lié, sans pour autant y être réduit, aux épreuves du Baccalauréat Franco-Allemand.

1.4 Indications concernant les thèmes des épreuves du Baccalauréat FLP

Les modalités générales et spécifiques des épreuves du Baccalauréat FLP sont fixées dans l'annexe de l'actualisation de la Convention de Schwerin. Les épreuves de Langue du Partenaire du Baccalauréat Franco-Allemand – une épreuve écrite et une épreuve orale obligatoire – évaluent à part égale les acquis écrits et oraux des élèves. Elles permettent de rendre compte de leurs acquis dans les domaines de la langue, de la littérature et de la civilisation ainsi que de leurs expériences personnelles, fruit de l'échange binational permanent dans lequel ils évoluent.

Les thèmes sont au nombre de trois renouvelés tous les trois ans à raison d'un thème par an. Il convient de préférer des thèmes qui soient suffisamment vastes pour rassembler différentes approches disciplinaires (littéraires, philosophiques, historiques, sociologiques, etc.).

L'œuvre commune sera choisie en lien avec le nouveau thème proposé. Il convient de privilégier les œuvres des XIX^{ème}, XX^{ème} et XXI^{ème} siècles. Il est souhaitable de retenir une œuvre au contenu suffisamment riche pour en permettre une étude approfondie et substantielle.

Classe de Seconde

1 Compétences

1.1 Compétences communicationnelles

1.1.1 Ecouter et voir

L'élève peut:

- (1) comprendre des conversations quotidiennes ou des exposés sur des sujets connus
- (2) dans le cadre de thématiques connues, comprendre des exposés plus longs et plus complexes sans perte significative d'information
- (3) comprendre des exposés audio et vidéo dont l'articulation est claire et le débit modéré
- (4) suivre des émissions de télévision ou des films
- (5) comprendre, outre les contenus, les enjeux énonciatifs

1.1.2 Lire

L'élève peut:

- (1) comprendre globalement des textes complexes
- (2) identifier (si besoin est à l'aide d'ouvrages de référence) les informations principales de textes complexes
- (3) aborder de manière sélective la lecture et la compréhension de sources plus abondantes
- (4) mettre en évidence le sens et la structure de textes variés (textes à dominante narrative, descriptive, argumentative, explicative, injonctive)
- (5) gérer ses acquis de compréhension et développer des techniques de mémorisation
- (6) rendre compte, sans perte majeure de sens, de textes intégraux
- (7) expliquer et commenter de manière structurée des textes fictionnels et non fictionnels

1.1.3 Parler (en interaction et en continu)

L'élève peut:

- (1) se faire comprendre dans des situations quotidiennes et, au besoin, savoir demander des précisions
- (2) rendre compte et discuter sur des thématiques ou des expériences inconnues
- (3) défendre son point de vue de manière claire et argumentée et, si nécessaire, le remettre en question
- (4) exprimer ses sentiments et réagir de manière appropriée aux sentiments exprimés par autrui
- (5) expliquer et justifier clairement ses intentions et desseins
- (6) rendre compte des thématiques familières et les résumer
- (7) dans le cadre d'une présentation, faire son exposé de manière compréhensible et adaptée au public tout en étant capable de répondre aux questions intermédiaires de manière adéquate
- (8) prendre part activement à une discussion et y défendre sa position

1.1.4 Ecrire

L'élève peut:

- (1) s'exprimer de manière correcte et variée en utilisant un vocabulaire simple mais approprié
- (2) formuler son assentiment, son refus, ses préférences, ses aversions ainsi que ses sentiments personnels de manière claire et compréhensible
- (3) exposer, expliquer et justifier une position ou une expérience
- (4) reformuler de manière correcte et structurée des contenus textuels ou des thématiques familières et savoir les commenter
- (5) structurer correctement un texte et utiliser les connecteurs logiques à bon escient
- (6) produire de manière autonome des textes assez complexes et compréhensibles
- (7) en fonction des besoins, produire des documents à visée professionnelle (CV, lettre de motivation, etc.)
- (8) adapter les registres et les outils linguistiques au destinataire
- (9) verbaliser / décrire et commenter une image (ou autre support non textuel)
- (10) résumer ou rendre compte sous forme d'un texte clair et intelligible des résultats de lectures (ou autres activités)

1.2 Compétences linguistiques

1.2.1 Compétences phonologiques

L'élève peut:

- (1) prononcer le vocabulaire usuel – qu'il le connaisse ou non – en français standard sans erreurs

1.2.2 Compétences lexicales

L'élève peut:

- (1) s'exprimer sur la plupart des sujets en français standard
- (2) employer activement et passivement le vocabulaire quotidien avec précision
- (3) recourir à des ressources lexicales spécifiques à un thème ou à une matière
- (4) conjecturer le sens d'un mot à partir de connaissances lexicales
- (5) utiliser le vocabulaire spécifique du cours de littérature, essentiellement le vocabulaire de l'argumentation, des émotions et sentiments et de l'expression des sentiments
- (6) se familiariser progressivement avec le vocabulaire du monde des arts (en vue de l'exploitation des documents vidéo et iconographiques)
- (7) repérer les variations de registre de langue et savoir progressivement les mettre en pratique

1.2.3 Compétences grammaticales

L'élève peut:

- (1) maîtriser les structures grammaticales de base
- (2) élargir sa compétence à des phrases ou des structures grammaticales complexes (textes, modes, cohérence textuelle, connecteurs, etc.)
- (3) développer des stratégies d'autocorrection
- (4) utiliser les ouvrages de référence adéquats en cas de besoin

1.3 Compétences transversales

1.3.1 Approche des textes et documents

L'élève peut:

- (1) reconnaître les codes de l'image en vue d'une analyse
- (2) s'informer et se documenter efficacement
- (3) trier et hiérarchiser les informations
- (4) pratiquer la lecture expressive

1.3.2 Compétences culturelles et interculturelles

L'élève peut :

- (1) avoir conscience de la succession des époques et des mouvements littéraires depuis la Renaissance (incluant les jalons historiques de plus en plus précis après le XIXème siècle) et être capable de tisser des liens avec les autres disciplines (arts plastiques, musique, histoire, économie, etc.)
- (2) enrichir son expérience littéraire de la connaissance des ressemblances et des différences existant entre les cultures française et allemande et prendre conscience des spécificités de chacune des deux cultures
- (3) comprendre les grandes lignes de l'actualité française
- (4) avoir conscience et respecter l'autre dans sa spécificité culturelle, sans pour autant l'y enfermer tout en allant au-delà des clichés et des stéréotypes

1.3.3 Compétences méthodologiques

L'élève peut:

- (1) maîtriser diverses stratégies de compréhension en fonction du but à atteindre
- (2) employer de manière efficace les techniques de marquage et de structuration
- (3) résumer des textes plutôt complexes et prendre position sur leur contenu
- (4) prendre des notes et s'exprimer à partir de notes
- (5) présenter les résultats de son travail d'une manière appropriée
- (8) employer diverses techniques de mémorisation et diverses stratégies d'apprentissage
- (9) utiliser divers ouvrages de référence
- (10) mettre en place des stratégies d'évitement des erreurs et d'autocorrection
- (11) réinvestir les contenus et expériences d'apprentissage des autres matières
- (12) travailler en autonomie
- (13) travailler en groupe de manière efficace

- (14) utiliser les médias traditionnels et se servir des nouveaux médias pour ses recherches et ses présentations

Cycle Terminal (Classes de Première et de Terminale)

1 Compétences

1.1 Compétences communicationnelles

1.1.1 Ecouter et voir

L'élève peut:

- (1) adapter son mode de lecture au support proposé (image, film, etc.)
- (2) comprendre un énoncé oral long (en particulier en lien avec les thèmes au programme) quel que soit le support utilisé (émission de radio ou de télévision, texte lu, conférence, etc.)
- (3) comprendre et identifier les particularités linguistiques régionales et socioculturelles (accents, expressions idiomatiques, registres de langues, régionalismes, etc.)

1.1.2 Lire

L'élève peut:

- (1) comprendre un texte factuel (sociologique, historique, etc.) ou littéraire long et complexe
- (2) apprécier les particularités stylistiques et la visée esthétique d'un texte factuel ou littéraire long
- (3) reconnaître le contexte social, politique, historique d'un texte factuel ou littéraire long et en saisir les enjeux humains
- (4) approfondir la maîtrise des enjeux d'un texte factuel ou littéraire long en élargissant sa réflexion à la littérature classique, notamment dans une perspective biculturelle
- (5) lire des textes appartenant à des genres variés
- (6) avoir une approche interdisciplinaire et comparée des littératures française et allemande de façon à faire ressortir les convergences et les spécificités de chacune

1.1.3 Parler en interaction

L'élève peut:

- (1) échanger sur des sujets variés en prenant en compte la parole de l'autre
- (2) relier ses interventions à celles des autres
- (3) recourir à l'implicite, à l'ironie, etc.
- (4) nuancer son propre discours avec habileté

1.1.4 Parler en continu

L'élève peut:

- (1) développer une argumentation construite et pertinente sur un thème en relation avec le programme
- (2) raconter une histoire d'une manière clairement structurée et détaillée
- (3) parler de manière spontanée et fluide

1.1.5 Ecrire

L'élève peut:

- (1) rédiger un texte clair et structuré
- (2) développer son point de vue d'une manière différenciée et en tirant des conclusions cohérentes
- (3) utiliser une palette variée d'outils lexicaux et grammaticaux pour améliorer et enrichir son expression écrite
- (4) rendre compte de sa perception, de sa compréhension et de son analyse d'un « objet culturel » (livre, film, exposition, concert, conférence, tableau, etc.) le cas échéant sous forme de texte de fiction ou de mises en scène d'écriture
- (5) formuler un point de vue critique clair en tenant compte de la spécificité des genres textuels (Blog, lettre de lecteur, etc.)
- (6) résumer d'une manière structurée des textes fictionnels et non fictionnels contenant des informations et positions divergentes

1.2 Compétences linguistiques

1.2.1 Compétences phonologiques

L'élève peut:

- (1) maîtriser la prononciation correcte du français standard et des indices intonatifs, même lorsqu'il s'agit de mots qu'il ne connaît pas
- (2) reconnaître et identifier des variations régionales ou socioculturelles

1.2.2 Compétences lexicales

L'élève peut:

- (1) maîtriser une orthographe correcte
- (2) maîtriser un vaste répertoire lexical tant dans le domaine général (idiomes, etc.) que dans les domaines plus spécialisés liés au programme
- (3) dégager le sens d'un mot ou d'une expression grâce au contexte
- (4) maîtriser les registres de langue, essentiellement le registre courant
- (5) distinguer les codes de la langue écrite de ceux de la langue orale

1.2.3 Compétences grammaticales

L'élève peut:

- (1) maîtriser une grande variété de structures syntaxiques complexes
- (2) maîtriser les temps, les modes et leurs valeurs respectives
- (3) corriger de manière autonome une erreur grammaticale indiquée par un tiers
- (4) si nécessaire, recourir à bon escient aux ouvrages (dictionnaire, grammaire) ou sites Internet de référence
- (5) développer des stratégies pour essayer de corriger de manière autonome une erreur grammaticale, sans intervention extérieure

1.3 Compétences transversales

1.3.1 Approche des textes et documents

L'élève peut:

- (1) maîtriser les codes et l'analyse de l'image
- (2) trier et hiérarchiser des informations pour produire une synthèse en fonction d'un objectif défini
- (3) enrichir sa lecture personnelle par la lecture de documents critiques
- (4) maîtriser la lecture expressive rendant compte des intentions du texte de manière manifeste
- (5) réinvestir dans différents autres domaines (texte publicitaire, lettre de motivation, manifeste politique, etc.) des connaissances acquises lors de l'étude de textes littéraires

1.3.2 Compétences culturelles et interculturelles

L'élève peut:

- (1) mettre en perspective les œuvres ou thèmes au programme avec le fonctionnement des institutions politiques, sociales et économiques françaises
- (2) comparer des textes authentiques fictionnels et non fictionnels en vue d'une compréhension approfondie de l'espace culturel français et d'une mise en perspective de sujets d'actualité en France et en Allemagne
- (3) maîtriser la culture littéraire de langue française en repérant chronologiquement et en caractérisant les mouvements et époques, les principaux auteurs et les œuvres majeures tout en mettant particulièrement l'accent sur les littératures du XIX^{ème} siècle à nos jours
- (4) adapter son comportement de manière adéquate à une situation quotidienne en France
- (5) donner des renseignements sur soi et son environnement culturel
- (6) prendre conscience de sa perception empathique des textes littéraires pour pouvoir la dépasser ensuite
- (7) reconnaître certains clichés et avoir conscience des problèmes liés aux stéréotypes
- (8) adopter réciproquement la perspective française et allemande afin d'éviter des malentendus dans les relations quotidiennes et dans l'usage langagier
- (9) établir des ponts entre les patrimoines culturels respectifs de la France et de l'Allemagne en lien avec l'histoire des arts:
 - activités liées au cours: exposés, thèmes civilisationnels et phénomènes sociétaux, etc. pour apprendre à tisser des liens entre les œuvres françaises et allemandes et à adopter un point de vue comparatif dans l'étude des œuvres
 - activités au sein de l'établissement: conférences animées par des intervenants extérieurs, participation à des concours organisés par les deux pays, activités au sein d'ateliers, lectures croisées, etc.
 - activités périscolaires: voyages d'étude, visites, sorties théâtre, cinéma, musées, expositions, etc.
 - intégration binationale au sein des groupes

1.3.3 Compétences méthodologiques

L'élève peut:

- (1) maîtriser les stratégies de lecture et de compréhension (cursive, ciblée, détaillée, etc.)
- (2) maîtriser les techniques permettant de se repérer dans un texte (mots-clés, schémas, connecteurs, champs lexicaux, schémas heuristiques, etc.)
- (3) reconnaître et analyser les procédés stylistiques
- (4) intégrer correctement des citations et références externes
- (5) maîtriser le résumé et l'argumentation
- (6) maîtriser la prise de notes soit pour garder une trace écrite, soit pour structurer une restitution (orale ou écrite) ultérieure
- (7) maîtriser la restitution d'informations en fonction du destinataire
- (8) sélectionner et hiérarchiser des exemples en fonction du but recherché
- (9) maîtriser les diverses techniques de mémorisation (canal auditif / visuel / gestuel, verbalisation, etc.) et d'apprentissage
- (10) établir des passerelles transdisciplinaires, notamment entre les langues, la philosophie l'histoire et, le cas échéant, l'économie, l'éducation civique, etc.
- (11) travailler en autonomie (lectures personnelles, exposés, etc.)
- (12) travailler en binôme et en groupe
- (13) maîtriser les moyens traditionnels et modernes de communication (TICE) et d'information (bibliothèque / CDI, traitement de texte, logiciels de présentation, Internet, moyens audiovisuels, etc.)
- (14) maîtriser les diverses techniques de présentation (exposé, affiche, transparent, feuille de résumé, « PowerPoint » ou tout autre logiciel de présentation, etc.)

2 Consignes

| Consignes | Définition |
|----------------------------------|--|
| analyser | relever et expliquer certains aspects particuliers du texte tout en tenant compte du message du texte entier |
| caractériser | décrire les traits caractéristiques d'un personnage, d'un objet, d'une stratégie en ayant recours à un schéma convenu |
| commenter | exprimer son propre point de vue sur une situation, un problème, un comportement en avançant des arguments logiques, en se basant sur le texte, ses connaissances en la matière et ses propres expériences |
| comparer | montrer les points communs et les différences entre deux personnages, objets, points de vue d'après des critères donnés |
| décrire | énumérer les différents aspects d'un personnage, d'une situation, d'un problème dans le texte en les mettant dans un certain ordre |
| dégager | faire ressortir, mettre en évidence certains éléments ou structures du texte |
| discuter | étudier un point de vue, une attitude, une solution de plus près en pesant le pour et le contre |
| étudier (d'une façon détaillée) | relever et expliquer tous les détails importants concernant un problème ou un aspect donné |
| examiner (de plus près) | considérer avec attention, à fond un problème, une situation, un comportement |
| expliquer | faire comprendre nettement, clarifier un problème, une situation en mettant en évidence le contexte, l'arrière-fond, le pourquoi |
| évaluer | faire le bilan |
| exposer brièvement | se borner aux idées principales du texte, sans trop de détails |
| faire le portrait d'une personne | donner la description de la personne ou du personnage en question |
| indiquer | exposer brièvement le problème dont il est question dans le texte; désigner, faire voir, faire ressortir d'une manière précise |
| juger | exprimer son opinion personnelle quant à une attitude, un comportement, un point de vue en se référant à des valeurs et à des critères reconnus |
| prendre position / justifier | exprimer son opinion personnelle en avançant des arguments logiques / donner les raisons pour lesquelles on défend une certaine opinion |
| peser le pour et le contre | montrer les avantages et les inconvénients d'un point de vue, d'une attitude et en tirer une conclusion |
| préciser | montrer, expliquer de façon exacte et détaillée |
| présenter | montrer une situation, un comportement |
| rédigier | écrire un texte selon des critères donnés |
| résumer | rendre les idées principales du texte |